



Question aménagement de peine

Par MCA1337

Bonjour, un juge a rendu la decision que je devais faire 3 mois d'emprisonnement ferme pour agression en etat d'ivresse causant 3 jours d'ITT.

En realité, en 2021, à Noel, je me suis fait defoncer ma porte et j'ai donc fait, sous l'effet de l'alcool, justice moi meme.

D'ou cette decision de trois mois ferme.

J'attends le rendez vous au JAP depuis environs 1 mois.

Je voudrai savoir si je vais faire la prison ou le bracelet.

Je vie de l'allocation adulte handicapé car je souffre de schizophrenie.

J'espere avoir posté ce message dans la bonne section.

Je vous remercie d'avance pour vos futures réponse.

Salut !